

# Présentation des Comptes Administratifs 2022



## Table des matières

Partie 1	Le budget des eaux usées .....	3
I	Les dépenses de fonctionnement .....	3
II	Les recettes de fonctionnement .....	4
III	Les dépenses d'investissement.....	6
IV	Les recettes d'investissement .....	11
V	Les épargnes.....	12
Partie 2	Le budget des eaux pluviales.....	13
I	Les dépenses de fonctionnement .....	13
II	Les recettes de fonctionnement .....	14
III	Les dépenses d'investissement.....	15
IV	Les recettes d'investissement .....	19
V	Les épargnes.....	20

## Partie 1 Le budget des eaux usées

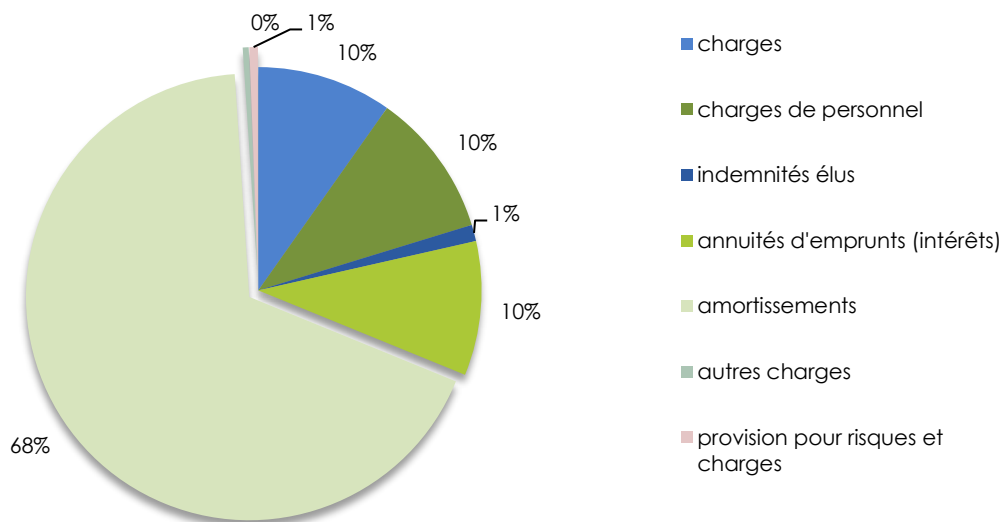
tableau récapitulatif en annexe 1

Le budget des eaux usées est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 2 824 723,20 €
- en recettes à hauteur de 3 201 204,68 €

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	2 824 723,20	2 828 700,87	3 977,67
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	372 503,81	372 503,81
	résultat à affecter	2 824 723,20	3 201 204,68	376 481,48

### I Les dépenses de fonctionnement



**Les dépenses à caractère général** se réalisent à hauteur de 276 456,38 € avec un taux de 67 % de consommation des crédits budgétés (soit 10% des dépenses de fonctionnement).

**Les charges de personnel** s'élèvent à 295 945,19 € soit 10 % des charges de fonctionnement. Les dépenses de personnel ont légèrement augmenté suite à l'augmentation du point d'indice en 2022.

**Les autres charges de gestion courante** (41 217,13 €) correspondent aux indemnités versées au Président et aux vice-présidents (33 452,38 €) ainsi qu'aux abonnements nécessaires à la dématérialisation (7 764,75 €).

En ce qui concerne **les charges financières** (274 667,31 €), il s'agit du remboursement des intérêts des annuités d'emprunts atténué par des ICNE (intérêts courus non échus) 2021 négatifs (- 26 171,82 €).

Les remboursements des intérêts (300 028 €) sont en baisse depuis quelques années suite à la décision de ne pas souscrire d'emprunts entre 2017-2020. En 2022, le travail sur la renégociation de la dette s'est terminé. Entre 2021 et 2022, neuf emprunts ont été renégociés modifiant les durées et/ou les taux et permettant de dégager une marge de manœuvre en fonctionnement sur les cinq prochaines années.

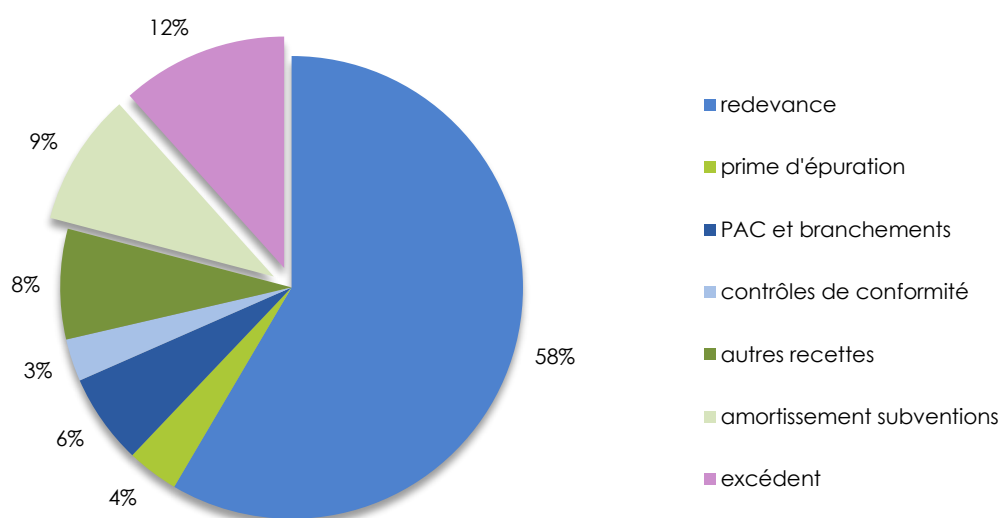
**Les charges exceptionnelles** s'élèvent à 4 319,68 €. Il s'agit de titres annulés sur exercices antérieurs.

Des **dotations aux provisions pour risques et charges financiers**, inscrites au budget 2022, en fonction des critères déterminés lors du Comité du 7 mars 2022, ont été réalisés.

**Les opérations d'ordre** s'élèvent à 1 914 797,10 €.

Il s'agit des amortissements des acquisitions et des sorties d'actif ainsi que des écritures de la renégociation de la dette.

## II Les recettes de fonctionnement



Différents postes de recettes sont identifiés :

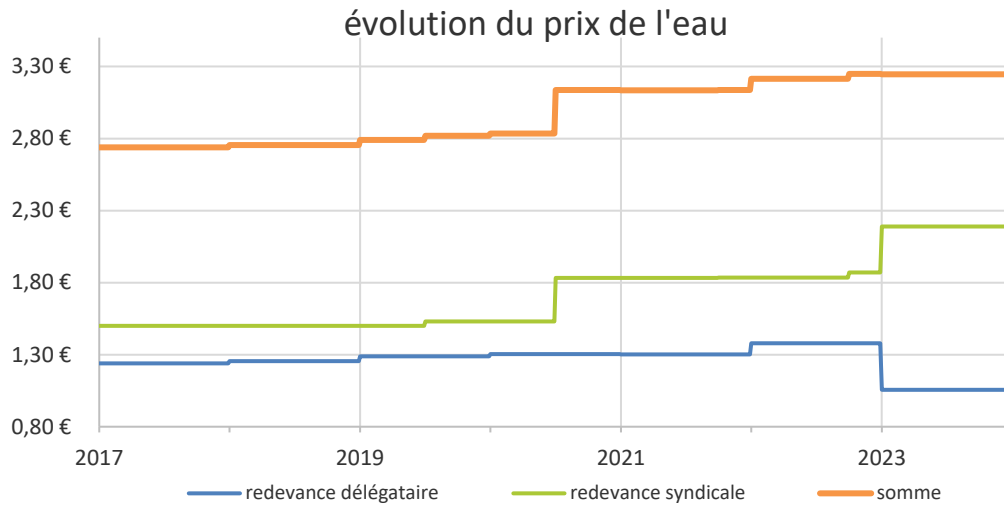
En 2022, le syndicat a perçu 10 376,90 € de **remboursement de charges de personnel**. Il s'agit d'un remboursement URSSAF sur des cotisations patronales.

**Les ventes de produits et prestations de services** représentent 2 369 105,22 € soit 84 % des recettes.

On retrouve dans ce chapitre :

- Les travaux de branchement titrés aux particuliers (36 731,60 €)
- La participation au financement de l'assainissement collectif (165 697,40 €). On retrouve ici l'impact des grands projets immobiliers des communes.
- Les facturations des charges et du personnel entre le budget des eaux usées et celui des eaux pluviales (199 532,75 €)

- Les contrôles de conformité (95 080,43 €)
- La redevance syndicale (1 871 779,04 €) qui représente 79 % des prestations.



**Les subventions d'exploitation** (117 591,23 €). Il s'agit de la prime d'épuration (115 815,23 €) et de diverses subventions (1 776 €). En ce qui concerne la prime d'épuration, le dernier versement se fera en 2023 (correspondant à 20% du réalisé de 2022).

**Les autres produits de gestion courante** (11 323,95 €) correspondent au loyer et au versement du FCTVA.

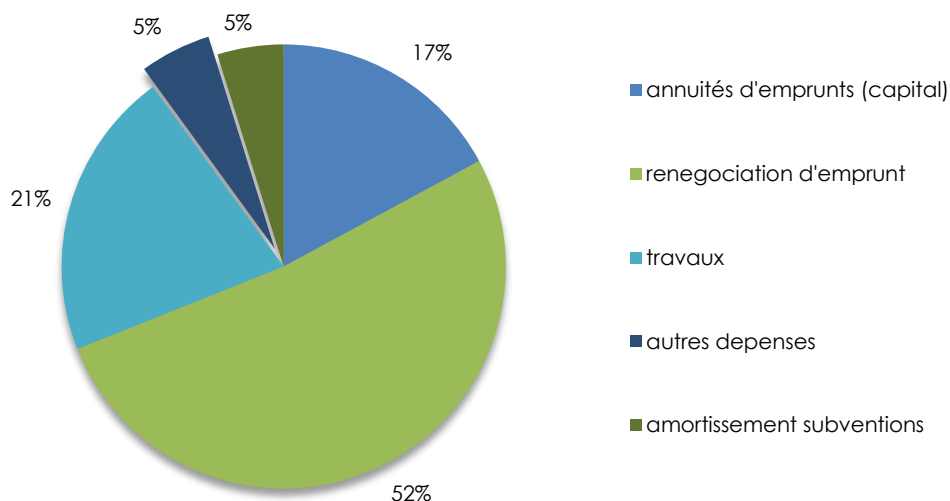
**Les opérations d'ordre** s'élèvent à 297 050,85 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues.

Le budget des eaux usées est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 6 152 953,93 € et 56 194,08 € de reports
  - o soit un résultat cumulé de 6 209 148,01 €
- en recettes à hauteur de 6 719 873,36 € et 100 130,01 € de reports
  - o soit un résultat cumulé de 6 820 003,87 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats de l'exercice	6 152 953,93	6 483 386,56	330 432,63
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	0,00	236 487,30	236 487,30
	solde global d'exécution	6 152 953,93	6 719 873,86	566 919,93
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2022	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	56 194,08	100 130,01	43 935,93
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2022	fonctionnement	2 824 723,20	3 201 204,68	<b>376 481,48</b>
	investissement	6 209 148,01	6 820 003,87	<b>610 855,86</b>

### III Les dépenses d'investissement



**Les études liées aux opérations** représentent 45 957 € (12 411 € de reports).

Il s'agit notamment des études pour l'alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise et la réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel.

L'acquisition d'un progiciel permettant une gestion plus performante des usagers a été financé en 2022 (67 234,91 €).

Les travaux avec et sans tranchées, les aménagements de terrain s'élèvent à 152 860,54€ (3 685,50 € de reports). Il s'agit notamment :

Objet des travaux	T.T.C.
remise en conformité du raccordement des avaloirs rue Daubigny à Auvers-sur-Oise	13 202,76
réhabilitation Eugène Murer Auvers-sur-Oise	9 091,20
réhabilitation Toulouse Lautrec Auvers-sur-Oise	6 411,60
réhabilitation rue Auguste Renoir Auvers-sur-Oise	6 457,20
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	2 256,00
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	570,00
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	3 192,00
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	38 042,34
reprise d'un branchement rue Marcel Martin à Auvers-sur-Oise	3 922,37
Création de deux boîtes de branchement rue Paul Cézanne à Auvers-sur-Oise	2 850,98
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	22 956,96
création de clôture et fixation du portail rue Tagliana à Auvers sur Oise	5 314,28
165ème opération : aménagement de terrain pour la piste	1 938,00
reprise d'affaissement - rue des Marolets à Auvers-sur-Oise	6 276,12
Dessouchage et réfection de trottoir rue des gords à Auvers-sur-Oise	6 744,17
création de regard sur le réseau à Auvers sur Oise	12 784,56
débroussaillage et taille des haies rue des gords à Auvers-sur-Oise	5 850,00

En 2022, le syndicat a acquis le terrain (5 000 €) d'un usager afin de finaliser l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise.

Les travaux s'élèvent à 903 725,44 € (6 344,95 € en reports).

opération		avancement du projet	BT 2022 (DM+VC+reports 2021)	mandaté au 31/12/2022	RAR 2022
opération 143 : chemin de Bellerive à Auvers sur Oise	Extension du réseau dans le cadre du SDA 2014	Achevé	100 405,52	157 910,83	0,00
opération 164 : extension rue Guynemer à Méry-sur- Oise	Extension du réseau dans le cadre du SDA 2014	Achevé	354 918,24	357 770,85	0,00
opération 169 : création de réseau rue des Fleurs et clos du château à Auvers- sur-Oise	Extension du réseau dans le cadre du SDA 2014	Décalé 2023 en fonction projet rétrocession voirie Ville d'Auvers	0,00	0,00	0,00
opération 171 : alimentation des péniches à Auvers-sur- Oise	Mise aux normes dans le cadre de la régularisation des emplacements	Décalé 2023	304 950,00	0,00	0,00
opération 172 : réhabilitation 2021 : Villiers Adam phase 1	Réhabilitation dans le cadre SDA 2018	Achevé	360,04	360,00	0,00
opération 173 : mise à niveau des branchements des Berthelées à Auvers- sur Oise		Décalé en 2023	120 000,00	0,00	0,00
opération 178 : instrumentation du diagnostic permanent		Décalé en 2023, financement via la redevance	209 700,00	0,00	0,00
opération 181 : réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel		Décalé en 2023	163 320,00	0,00	0,00

CA 2022



opération 182 : les Hameaux de Frépillon		Décalé en 2023	163 290,00	0,00	0,00
opération 183 : réhabilitation des réseaux 2022		Achevé	525 600,00	387 683,76	6 344,95

CA 2022

**Les conventions** avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 69 658,57 € avec reports. On note une baisse de conventions de branchements en 2022, la part de branchements effectués par le délégataire augmente.

Les conventions avec les riverains du chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise ont été finalisées en 2022.

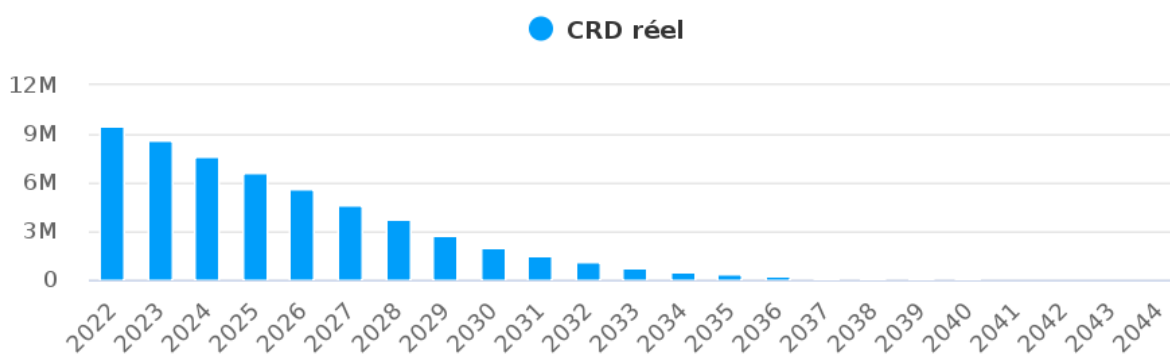
Le projet de travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau a débuté en 2022 par la commande des études auprès du maître d'œuvre.

**Le remboursement du capital** de la dette représente 1 153 547,40 € en 2022.

Pour information au 31 décembre 2022:

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 651 785 €	2,38 %	9 ans et 4 mois	4 ans et 11 mois	47

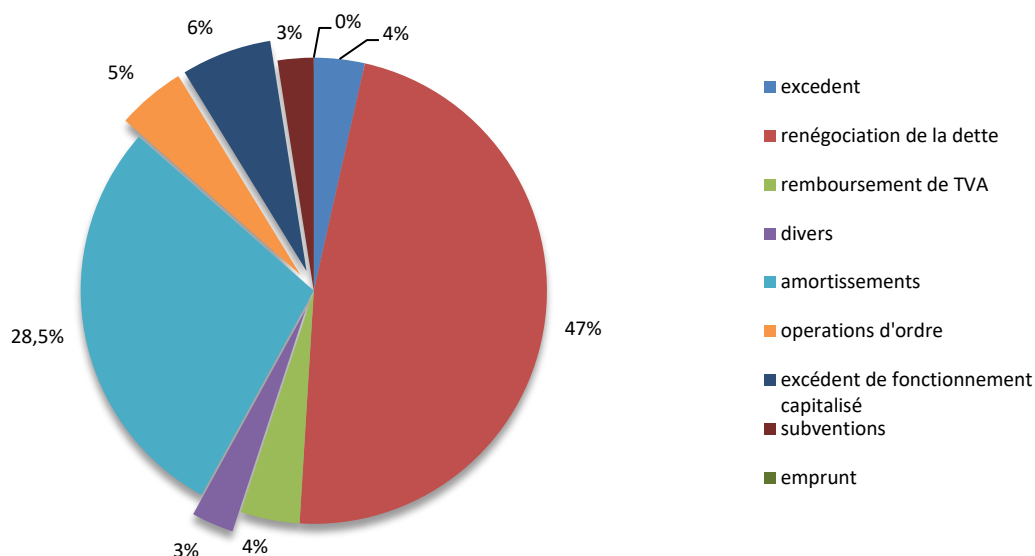
Evolution du capital restant dû



**Les opérations d'ordre** représentent 10% des réalisations avec 616 121,90 €.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (297 050,85 €), des écritures de régularisation de la TVA (275 218,25 €) et des intégrations dans l'actif (43 052,80 €).

## IV Les recettes d'investissement



Le SIAVOS a perçu les soldes **des subventions** pour l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise (127 230 €) et pour le Schéma Directeur d'Assainissement (40 524,60 €).

**Le remboursement de la TVA** représente 361 591,06 € dont 86 372,81 € de reports. Il est en corrélation avec les dépenses. Il s'agit de la dernière année de ce process de récupération. En 2023, le budget des eaux usées sera voté en HT.

**Les conventions** avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement s'élèvent à 76 948,36 € avec reports.

Les conventions avec les riverains du chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise ont été finalisées en 2022.

**Les opérations d'ordre** s'élèvent à 2 233 868,15 €.

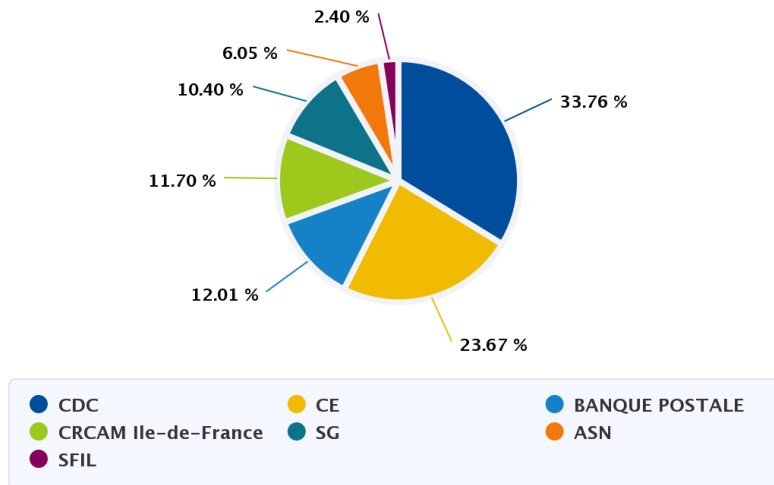
Elles correspondent aux amortissements des acquisitions, aux écritures de régularisation de la TVA, aux intégrations dans l'actif et aux frais de renégociation de la dette.

Le SIAVOS a perçu 4 160,78 € dans le cadre du **FCTVA** sur les dépenses de 2020.

**L'excédent de fonctionnement capitalisé** inscrit au budget est de 420 943,69 €.

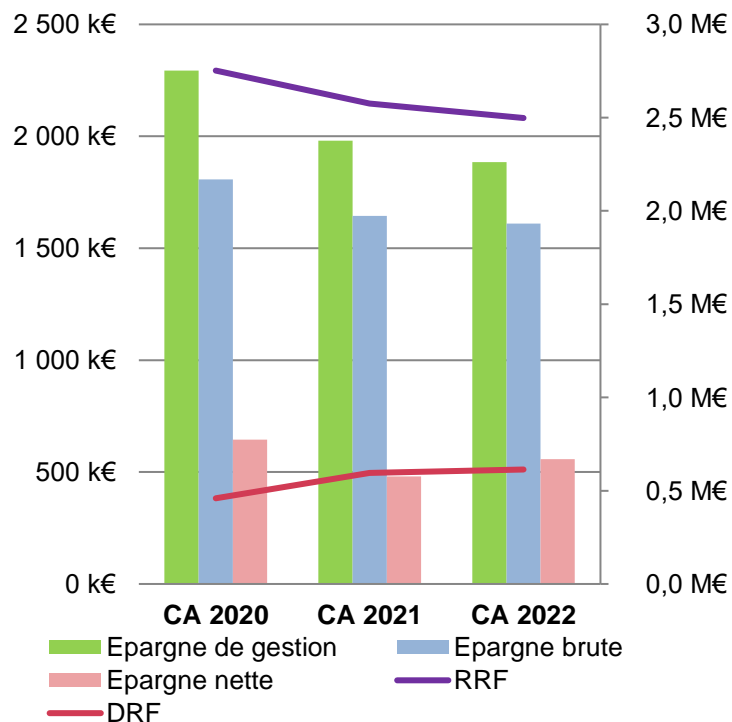
En 2022, **aucun emprunt** n'a été réalisé sur le budget des eaux usées.

## Répartition des emprunts par prêteur



## V Les épargnes

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
recettes de fonctionnement courant	2 752 309,30 €	2 575 934,85 €	2 498 020,40 €
dépenses de fonctionnement courant	459 333,13 €	595 943,19 €	613 618,70 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>2 292 976,17 €</b>	<b>1 979 991,66 €</b>	<b>1 884 401,70 €</b>
intérêts de la dette	485 855,72 €	335 027,95 €	273 856,18 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>1 807 120,45 €</b>	<b>1 644 963,71 €</b>	<b>1 610 545,52 €</b>
remboursement du capital de la dette	1 162 967,95 €	1 165 261,59 €	1 053 547,40 €
<b>EPARGNE NETTE (CAF)</b>	<b>644 152,50 €</b>	<b>479 702,12 €</b>	<b>556 998,12 €</b>



## Partie 2 Le budget des eaux pluviales

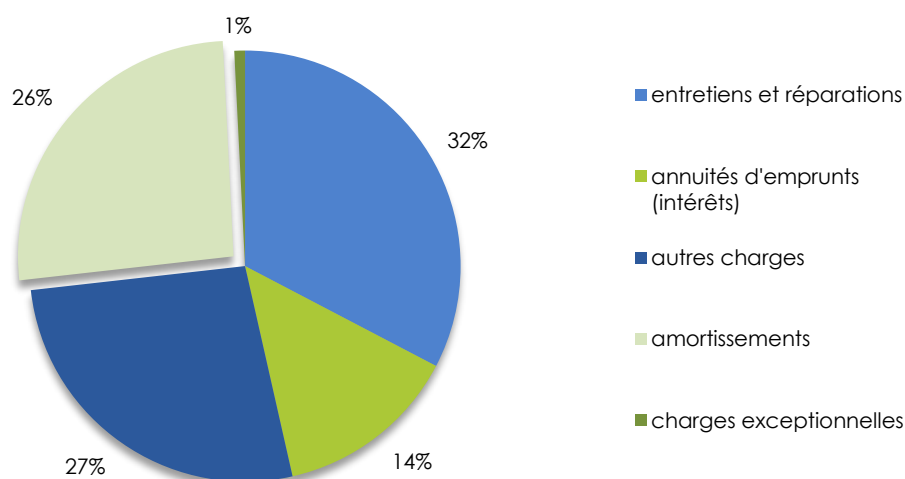
Tableau récapitulatif en annexe 2

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 1 137 305,03 euros
- en recettes à hauteur de 2 069 259,03 euros

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	1 137 305,03	1 849 259,03	711 954,00
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	220 000,00	220 000,00
	résultat à affecter	1 137 305,03	2 069 259,03	931 954,00

### I Les dépenses de fonctionnement



**Les dépenses de charge courante** représentent 59% des dépenses de fonctionnement soit 675 852,78 €.

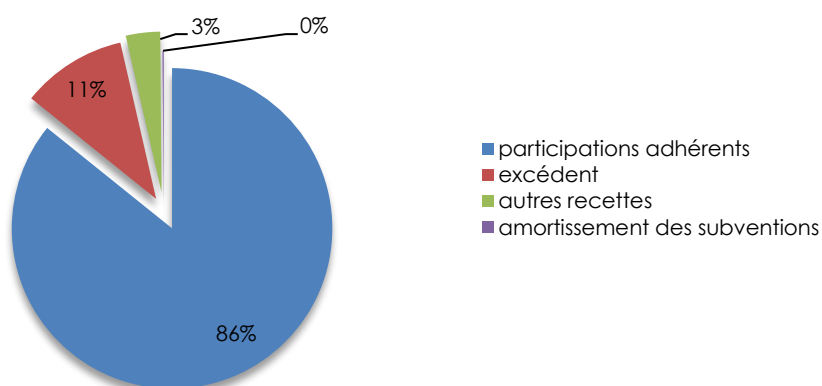
Il s'agit essentiellement des dépenses d'entretien et réparations (espaces verts, chambres à sables, VEOLIA) avec 371 541,67 €, du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel au budget des Eaux usées (199 532,75 €).

Une partie des **études (concernant la mutualisation) sur le réseau des eaux pluviales** s'élève à 93 275,80 €.

**Le remboursement des intérêts** des annuités d'emprunts atténué par les ICNE correspondent à 14 % des dépenses.

Les **amortissements** des acquisitions s'élèvent à 295 516,86 €.

## II Les recettes de fonctionnement



Les recettes du budget des eaux pluviales proviennent à 86 % des **participations des adhérents**.

Il s'agit des participations des communes réparties comme suit :

- Une participation budgétaire pour 1 66 207 € par la communauté d'agglomération de Val Parisis
- Une part fiscalisée des quatre autres communes pour 1 608 853 €

Les **amortissements des subventions** reçues s'élèvent à 2 706,55 €.

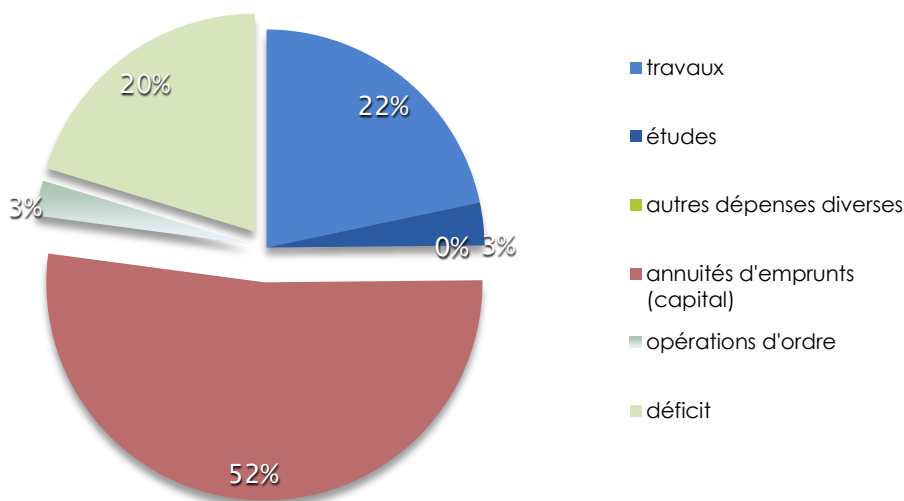
Les **autres recettes et l'excédent 2021** représentent 14% des recettes globales.

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 1 368 973,41 € et de 84 466,37 € en reports
  - o soit un résultat cumulé de 1 453 439,78 €
- en recettes à hauteur de 1 890 172,98 € et de 14 248,63 € en reports
  - o soit un résultat cumulé de 1 904 421,61 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	1 091 316,57	1 890 172,98	798 856,41
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	277 656,84	0,00	-277 656,84
	solde global d'exécution	1 368 973,41	1 890 172,98	521 199,57
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2022	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	84 466,37	14 248,63	-70 217,74
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2022	fonctionnement	1 137 305,03	2 069 259,03	<b>931 954,00</b>
	investissement	1 453 439,78	1 904 421,61	<b>450 981,83</b>

### III Les dépenses d'investissement



**Les études** représentent seulement 6% des dépenses avec 63 137,10 € (reports compris).

Il s'agit notamment des études de ruissellements à Auvers-sur-Oise et Mériel, des études sur la gestion des eaux pluviales à Auvers-sur-Oise et Frépillon.

**Les travaux avec et sans tranchées** s'élèvent à 83 069,83 € (56 933,57 € de reports) :

<b>Objet des travaux</b>	<b>T.T.C.</b>
raccordement rue de l'abbaye du Val à Mériel	14 709,60 €
création d'un seuil béton chemin du bateau lavoir à Auvers-sur-Oise	3 995,10 €
Création de deux boîtes de branchement rue Paul Cézanne à Auvers-sur-Oise	552,98 €
rescellement et remise à l'identique d'une grille impasse du château à Méry-sur-Oise	892,50 €
acquisition parcelles pour l'opération 154 à Auvers-sur-Oise	2 640,00 €
regard et sondages pour repérer l'ouvrage rue Courtil Bajou à Méry-sur-Oise	22 643,03 €
création d'une grille avaloir rue du Puy de la grue à Méry-sur-Oise	9 530,88 €
raccordement de la gouttière à l'avaloir route de Villiers Adam à Frépillon	4 646,48 €
réparation réseau Stade de Mériel	12 072,84 €
installation de deux limiteurs de débit sur les bassins de retenues rue de la Chérielle et chemin des Glaises à Auvers-sur-Oise	5 172,00 €
création d'une grille rue François Villon à Auvers-sur-Oise	4 714,42 €
Mission de Maitrise d'Œuvre pour la gestion des ruissellements rue François Coppée à Auvers-sur-Oise	1 500,00

**Les travaux liés à des opérations** représentent 18 % des dépenses soit 213 819 €.



opération		avancement du projet	BT 2022 (DM+VC+reports 2021)	mandaté au 31/12/2022	RAR 2022
opération 147 :ravine des vallées à Auvers sur Oise action 4 (Montier amont Mesny)		Refusée par ABF	166 074,00	0,00	0,00
opération 154 : travaux maitrise des ruissellements rue François Coppée / chevalerie		Achevée	3 550,00	0,00	0,00
opération 155 : réhabilitation caniveau rue de la pêcheurie à Mériel		Décalé 2023 en attente accord EPFIF	83 100,00	0,00	0,00
opération 161 : maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau à Auvers-sur-Oise	Création bassin tampon	Achevée	110 530,00	115 380,00	0,00
opération 174 : ruissellements rue de carrières à Mériel		Décalé 2023 en attente accord foncier	110 000,00	0,00	0,00
opération 179 : gestion des ruissellements rue Ferdinand MESNY à Auvers-sur-Oise		Achevée	98 439,00	98 439,00	0,00

CA 2022

opération 184 : réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise		Décalé 2023	185 880,00	0,00	0,00
opération 186 : maîtrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise		Décalé 2023 en attente DIG foncier	186 300,00	0,00	0,00

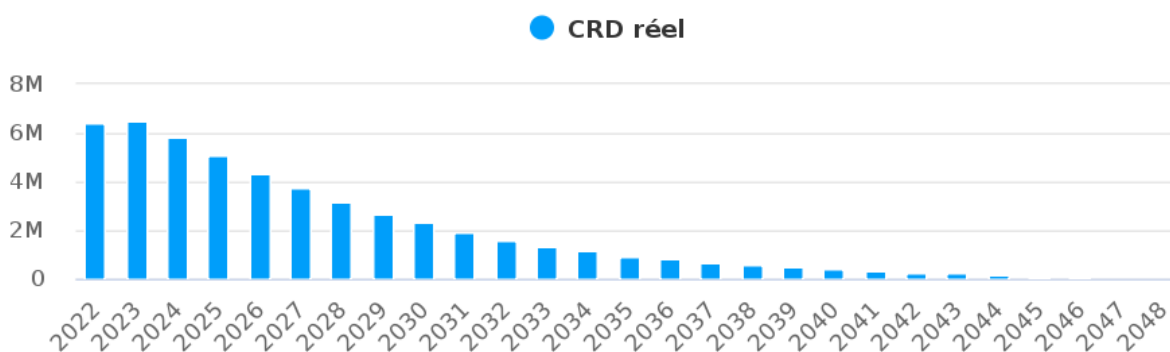
CA 2022

Le remboursement du capital de la dette est de 715 484,44 € pour 2022.

Pour information au 31 décembre 2022:

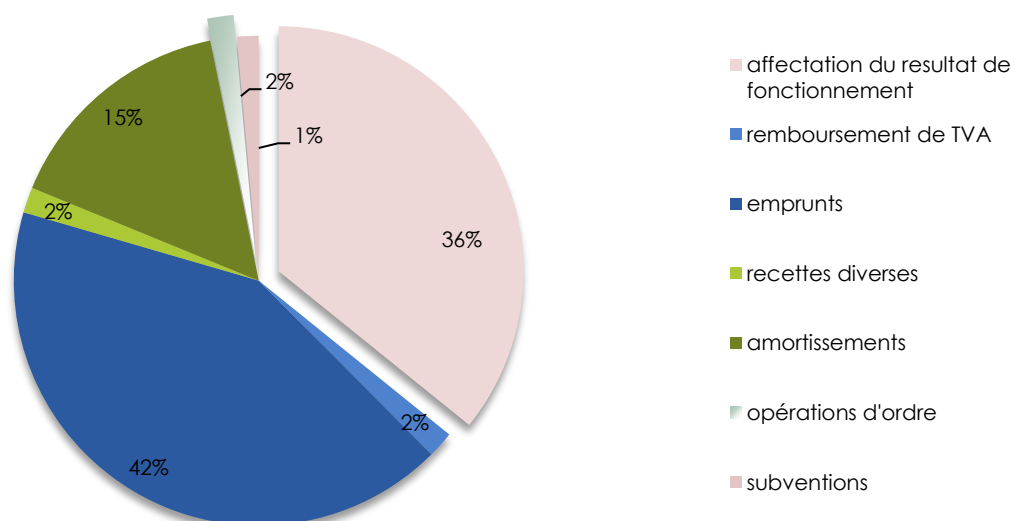
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
6 531 714 €	2,74 %	12 ans et 1 mois	6 ans et 4 mois	20

Evolution du capital restant dû



Les écritures de régularisation de la TVA et de diverses écritures d'ordre représentent 35 696,97 € soit 3% des dépenses.

#### IV Les recettes d'investissement



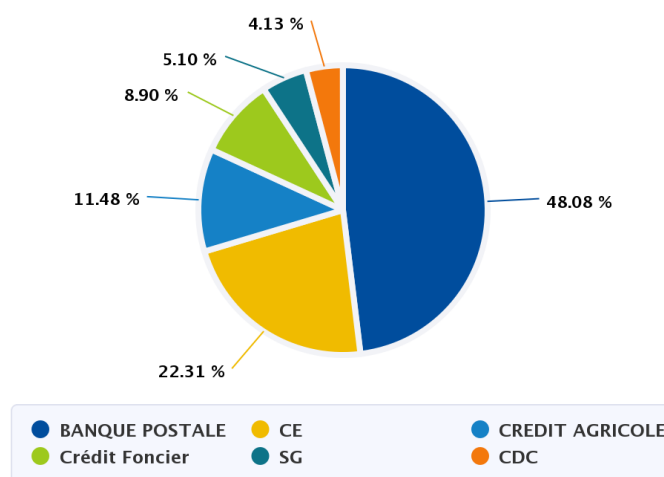
Le solde de la subvention de l'Agence de l'eau de 27 016,40 € finance le schéma directeur d'assainissement.

**Le remboursement de la TVA** représente 42 909,45 € avec reports soit 2% des recettes globales. Il s'agit de la dernière année de ce processus de remboursement suite au changement de contrat de délégation de service public.

**Le remboursement du FCTVA** sur les dépenses de 2020 s'élève à 31 935,37 €.

**Un emprunt** de 792 840 € a été réalisé en 2022. Cet emprunt a été souscrit auprès de La Banque Postale à taux fixe (3,37%) sur 25 ans.

#### Répartition des emprunts par prêteur



**Les opérations d'ordre** représentent 17% des recettes. Il s'agit des amortissements des acquisitions, des écritures de régularisation de la TVA, ainsi que des écritures de régularisation d'amortissements.

## V Les épargnes

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
recettes de fonctionnement courant	1 542 153,00 €	1 742 844,00 €	1 843 108,48 €
dépenses de fonctionnement courant	628 919,85 €	590 644,52 €	675 852,78 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>913 233,15 €</b>	<b>1 152 199,48 €</b>	<b>1 167 255,70 €</b>
intérêts de la dette	202 754,85 €	182 236,91 €	156 856,18 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>710 478,30 €</b>	<b>969 962,57 €</b>	<b>1 010 399,52 €</b>
remboursement du capital de la dette	662 696,04 €	692 798,48 €	715 484,44 €
<b>EPARGNE NETTE (CAF)</b>	<b>47 782,26 €</b>	<b>277 164,09 €</b>	<b>294 915,08 €</b>

